



Bilan semestriel du contrat de liquidité

Foncière
Spécialiste des
murs de commerces

Evry, le 1^{er} octobre 2018

SELECTIRENTE rappelle qu'elle a signé le 9 octobre 2006 avec la société Invest Securities un contrat de liquidité conforme à la charte de Déontologie établie par l'AMAFI et approuvée par l'AMF le 21 mars 2011. Le 18 septembre 2018, le Directoire a renouvelé le programme de rachat d'actions après y avoir été autorisé par l'Assemblée Générale du 13 juin 2018.

Au titre de ce contrat, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité à la date du 30 septembre 2018 :

- 3 870 titres
- 76 471,30 euros

Il est rappelé que lors du renouvellement du programme en date du 30 septembre 2017, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 1 611 titres
- 234 621,38 euros

Contacts :

SELECTIRENTE
Jean-Marc PETER
Directeur Général SOFIDY
Tél. 01 69 87 02 00

www.selectirente.com
Eurolist C d'Euronext Paris
Code ISIN : FR0004175842
Mnémonique SELER